

# 2020 | Rapport Caractérisé Groupe BNP Paribas

**Actifs (Md€) :** 1165 Md€

**Part des Actifs couverts (%) :** non publique

**Catégorie :** Banque

**Sources:** Rapport TCFD 2020, Document Universel d'Enregistrement



*Avec la contribution du programme LIFE de la Commission européenne.*

*La Commission européenne n'est pas responsable pour l'utilisation du contenu qui en est fait.*



*Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.*

## Sommaire

Pilier I   Gouvernance et Stratégie Climatiques.....	6
1. Actifs et activités.....	6
1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat.....	6
1.1.2. Activités considérées.....	6
1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité.....	6
1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition.....	6
2. Gouvernance des enjeux climatiques.....	6
2.1 Supervision.....	6
2.1.1 Instance responsable de la supervision.....	6
2.2. Préparation et suivi.....	7
2.2.1 Comités internes dédiés au climat.....	7
2.2.2 Dispositif de suivi de la stratégie climat.....	8
2.3. Direction.....	9
2.3.1 Instances de Direction.....	9
2.3.2 Politique de rémunération liée au climat.....	9
2.4. Gestion des risques climatiques.....	9
2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat.....	9
2.4.2 Processus de gestion des risques.....	10
2.5. Adhésions.....	11
2.5.1 Initiatives climatiques.....	11
2.5.2 Groupe de travail.....	12
3. Stratégie climat.....	12
3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.....	12
3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques.....	12
3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement.....	12
3.2. Politiques d'exclusion liées au climat.....	13
3.2.2 Cadre de mise en oeuvre.....	13
3.2.3 Seuils et suivi.....	13
3.4. Objectifs climatiques fixés.....	14



3.4.1 Tableau des objectifs fixés.....	14
4. Construction d'une résilience à long terme.....	15
4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services.....	15
4.1.2 Intégration.....	15
4.1.3. Evaluation du positionnement.....	17
5. Intégration du climat dans l'investissement.....	17
5.1 Place du climat dans l'ESG.....	17
5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C).....	17
5.1.3 Dispositif de sélection additionnel spécifique au Climat (ESG + C).....	18
5.2 Gestion déléguée.....	18
5.2.1 Cadre du mandat.....	18
5.3 Climat dans les investissements thématiques.....	18
5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts.....	18
5.3.2 Suivi des projets financés.....	18
6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat.....	19
6.1 Exercice des droits de vote.....	19
6.1.1 Climat dans la politique de vote.....	19
6.1.2 Bilan des votes liés au climat.....	19
6.2 Engagement auprès des émetteurs.....	20
6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial.....	20
7. Développement d'une expertise interne.....	20
7.1 Compétence et formation des équipes et des administrateurs.....	20
7.1.1 Equipes Formées.....	20
7.1.2 Administrateurs.....	21
7.2 Efforts déployés.....	21
7.2.2 Ressources humaines.....	21
7.3 Plans de développement.....	21
7.3.2 Renforcement des capacités internes.....	21
Pilier II   Incidences sur les investissements.....	23
1. Identification.....	23
1.1. Risques & opportunités identifiés.....	23
1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés.....	23
1.1.2. Comparaison des horizons identifiés avec les horizons d'investissements.....	24
1.1.3. Priorisation des risques identifiés.....	24
1.2. Risques & Opportunités analysés.....	24
1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats.....	24
2. Explications propre à chaque risque / opportunité analysée.....	25
2.1. Méthodes et indicateurs (1).....	25
2.1.1. Méthode / outil utilisé.....	25



2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés .....	25
2.1. Méthodes et indicateurs (2) .....	26
2.1.1. Méthode / outil utilisé .....	26
2.1. Méthodes et indicateurs (3) .....	26
2.1.1. Méthode / outil utilisé .....	26
2.1.3. Explication des choix .....	26
2.1. Méthodes et indicateurs (4) .....	26
2.1.1. Méthode / outil utilisé .....	26
2.2. Données (2) .....	27
2.2.3. Données estimées .....	27
2.3. Résultats (1) .....	27
2.3.1. Communication des résultats .....	27
2.3.2. Explication des résultats .....	27
2.3. Résultats (3) .....	27
2.3.1. Communication des résultats .....	27
2.3.2. Explication des résultats .....	28
4. Plan d'amélioration continue .....	28
4.2. Pistes d'amélioration .....	28
4.2.2. Méthodologiques .....	28
Pilier III   Incidences des investissements .....	29
1. Identification .....	29
1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques .....	29
1.1.1. Tableau des expositions étudiées .....	29
1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (1) .....	29
1.2.1. Méthodes .....	29
1.2.3. Résultats et suivi .....	29
1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (2) .....	29
1.2.1. Méthodes .....	29
1.2.3. Résultats et suivi .....	29
1.3. Incidences analysées .....	30
1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats .....	30
2. Emissions de GES induites par les investissements .....	30
2.1. Emissions de GES .....	30
2.1.1. Tableau des émissions de GES induites .....	30
3. Explications propre à chaque analyse d'alignement .....	30
3.1. Méthodes et indicateurs (1) .....	30
3.1.1. Méthode / outil utilisé .....	30
3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé .....	31
3.1.3. Explication des choix .....	31



3.1. Méthodes et indicateurs (2).....	31
3.1.1. Méthode / outil utilisé.....	31
3.1. Méthodes et indicateurs (3).....	32
3.1.1. Méthode / outil utilisé.....	32
3.3. Résultats (1).....	32
3.3.1. Communication des résultats.....	32
3.3.2. Explication des résultats.....	32
3.3. Résultats (2).....	32
3.3.1. Communication des résultats.....	32
3.3.2. Explication des résultats.....	32
3.3. Résultats (3).....	33
3.3.1. Communication des résultats.....	33
3.3.2. Explication des résultats.....	33
Pilier IV   Transparence & Communication.....	34
1. Format et efforts de présentation de l'exercice.....	34
1.1 Consolidation des informations relatives au climat.....	34
1.1.1 Forme du rapport.....	34
1.1.3 Dissociation climat/ESG.....	34
1.2 Structure de publication des informations.....	34
1.2.1 Plan type.....	34
1.3 Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs.....	34
1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses.....	34
1.3.3. Liste / tableau des objectifs.....	34
1.4. Visualisation des enjeux et des structures.....	34
1.4.2. Gouvernance.....	34
1.4.3. Stratégie et objectifs.....	34
1.5. Eléments de pédagogie.....	34
1.5.1. Sur les enjeux climatiques.....	34
1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés.....	35
2. Communication sur le climat.....	35
2.1. Stratégie de communication (relative au climat).....	35
2.1.2. Leviers de communication.....	35
2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat.....	35
2.2.1. Relation client.....	35
2.2.2. Connaissance de la préférence des clients.....	35



# Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

*Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement*

## 1. Actifs et activités

### 1.1. Activités et actifs considérés dans le cadre de l'exercice de reporting climat

#### 1.1.2. Activités considérées

Le Groupe BNP Paribas indique couvrir l'ensemble de ses activités dans le cadre de sa stratégie climat : "Les enjeux climatiques sont pris en compte dans les activités de BNP Paribas et dans sa stratégie, à la fois dans ses activités de banque de financement et d'investissement (Corporate & Institutional Banking), de banque de détail et métiers spécialisés (Retail Banking and Specialised Business Lines), de gestionnaire d'actif et assureur (Investment & Protection Services), et sur son périmètre opérationnel." (Rapport TCFD, p. 14)

### 1.2. Actifs soutenant la Transition au sens de l'entité

#### 1.2.1 Liste des actifs/produits cités par l'entité comme soutenant la Transition

**Tableau des actifs / produits considéré(s) par l'entité comme soutenant la Transition**

<i>Classes, Fonds, poches</i>	<i>Description</i>	<i>Montant</i>	<i>Poids</i>
Encours des fonds verts gérés par BNPP Asset Management	NC	18,4 Md€	NC
Montants des investissements verts (BNPP Cardif)	NC	8,1 Md€	NC
Encours des fonds verts (Fonds + ETF) de BNPP Wealth Management	NC	6,7 Md€	NC
Exposition de crédit sur les véhicules hybrides et électriques	NC	2,3 Md€	NC
Montant cumulé des obligations vertes structurées et placées	NC	10,8 Md€	NC
Montant des Sustainability Linked Loans directement souscrits par la Banque dont un des critères est la réduction des émissions de GES	NC	4,5 Md€	NC
Montant des financements consacrés aux énergies renouvelables	NC	17,8 Md€	NC
<b>Total</b>		68,6 Md€	NC

## 2. Gouvernance des enjeux climatiques

### 2.1 Supervision

#### 2.1.1 Instance responsable de la supervision

##### **Identification de la plus haute instance dirigeante de l'organisation responsable de la supervision**

"Le Conseil d'administration valide la stratégie du Groupe, y compris sur les enjeux énergie et climat" (Rapport TCFD, p.6)

"Il examine régulièrement, en lien avec la stratégie qu'il a définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence." (ibid, p.6)

Le Groupe BNP Paribas décrit le rôle particulier joué par l'Administrateur Directeur Général Jean-Laurent Bonnafé :

"À travers ses prises de position, Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, a pleinement engagé le Groupe qu'il dirige dans son rôle de financeur de la transition énergétique et dans la lutte contre le dérèglement du climat. Sa conviction profonde de l'importance des enjeux climatiques est



notamment reflétée dans différents articles de presse et dans ses publications LinkedIn.

Il affirmait ainsi, dans La Tribune du 11 décembre 2020 : « L'avenir pour BNP Paribas se pense nécessairement post-transition énergétique. Les entreprises qui n'auraient pas compris la nécessité de changer n'ont plus d'avenir et nous ne voyons aucun intérêt à poursuivre nos relations avec elles. »

Il est également devenu en 2019 président du think tank Entreprises pour l'Environnement (EpE) qui travaille à placer les enjeux écologiques au coeur des stratégies de la cinquantaine d'entreprises qui en sont membres. En tant que président d'EpE, Jean-Laurent Bonnafé a été à l'initiative d'une tribune, signée par plus de 90 CEO et publiée dans Le Monde daté du 5 mai 2020, appelant à mettre « l'environnement au coeur de la reprise économique » qui suivra la crise sanitaire du Covid-19, notamment en cherchant à « rendre nos outils industriels en Europe plus résilients, à les décarboner et à réduire notre empreinte carbone ». (ibid, p.7)

## Fréquence et transparence des réunions

L'entreprise indique que les thématiques climatiques ont été abordées à différentes reprises par le CA :

"- Lors de six des douze réunions du Conseil d'administration, dans le cadre de la présentation des comptes rendus des travaux du CGEN et du CCIRC, de la participation à une séance du Conseil des représentants du Mécanisme de Surveillance Unique (MSU) émanant de la Banque centrale européenne (BCE) et des représentants de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et de la présentation de l'ESG Action Plan, un programme transversal ayant pour objectif de renforcer le dispositif ESG du Groupe." (ibid, p.7)

## 2.2. Préparation et suivi

### 2.2.1 Comités internes dédiés au climat

#### Description des comités spécialisés chargés du suivi de la stratégie climat et de leur responsabilité:

"Parmi les quatre comités spécialisés chargés d'assister le Conseil d'administration, deux sont plus particulièrement impliqués dans la supervision des risques et opportunités liés à la RSE et au climat :

- Le Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE (CGEN), est chargé de suivre les questions relatives à la responsabilité sociale et environnementale. À ce titre, il s'assure de la contribution du Groupe à un développement économique durable et responsable, notamment par un financement de l'économie de manière éthique, par la promotion du développement et de l'engagement des collaborateurs, par la protection de l'environnement et le combat contre le changement climatique.

Par ailleurs, le CGEN fixe des objectifs à atteindre en ce qui concerne la diversité en termes de qualifications et d'expériences professionnelles parmi les Membres de l'organe de direction afin de s'assurer qu'à tout moment, ils disposent des compétences nécessaires afin de comprendre les risques, les enjeux, dont les enjeux sociaux et environnementaux, et les évolutions potentielles de la Société.

- Le Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité (CCIRC) conseille le Conseil d'administration sur l'adéquation de la stratégie globale de BNP Paribas et la tolérance aux risques, dont ceux liés au climat, tant actuels que futurs. Il assiste le Conseil d'administration lorsque celui-ci contrôle la mise en oeuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la Direction des Risques.

Pour cela, il examine les grandes orientations de la politique de risques du Groupe, y compris ceux de nature sociale et environnementale, en s'appuyant sur les mesures de risques et de rentabilité des opérations qui lui sont communiquées en application de la réglementation, ainsi que d'éventuelles questions spécifiques liées à ces sujets et à ces méthodes.

Le CCIRC revoit le Risk Appetite Statement (RAS), qui contient des indicateurs mesurant le profil de risque du Groupe pour les différents types de risques auxquels il est exposé. À chaque indicateur sont assortis des seuils qui reflètent différents niveaux de risque et qui, lorsqu'ils sont atteints, conditionnent un processus préétabli d'information de la Direction Générale et du Conseil d'administration et le cas échéant, de plans d'action à mettre en oeuvre. Ces indicateurs sont suivis dans le tableau de bord des risques présenté au CCIRC ; l'un de ces indicateurs est directement lié aux risques liés au climat : le mix énergétique primaire et



secondaire financé par BNP Paribas." (Rapport TCFD, p. 6)

La répartition des rôles et des responsabilités au sein du CA et de ces comités est schématisée par l'entreprise (Voir Illustration, *ibid.*, p.6)

### Fréquence et transparence des réunions

L'entreprise indique que les thématiques climatiques ont été abordées à différentes reprises par ces comités :

- Lors de deux des six réunions du CGEN, dans le cadre de la présentation des faits marquants 2019 et des perspectives 2020, et d'un échange sur les roadshows dédiés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- Lors de deux des neuf réunions du CCIRC, dans le cadre de la revue du rapport sur le contrôle interne figurant dans le DEU 2019, et de l'analyse de l'enveloppe sectorielle Pétrole et Gaz ;" (*ibid.*, p.7)

#### 2.2.2 Dispositif de suivi de la stratégie climat

"Les dirigeants effectifs déterminent la politique climatique du groupe et pilotent sa performance Pour les risques et opportunités liés au climat comme pour l'ensemble des sujets, le Directeur Général et le Directeur Général délégué proposent au Conseil d'administration la stratégie du Groupe, puis conduisent la gestion de la société et le pilotage de sa performance. Ainsi Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général, est responsable en dernier ressort de la stratégie climat dont est en charge le Directeur de l'Engagement d'Entreprise, membre du Comité Exécutif, dans le cadre de ses fonctions de supervision de la RSE. La Direction de l'Engagement d'Entreprise, la Direction de la RSE et la Fonction Risques et les entités opérationnelles sont en charge de la mise en oeuvre de la stratégie relative au climat

Tout au long de l'année 2020, la stratégie climat du Groupe, la mise en oeuvre de la politique d'alignement du portefeuille de crédit avec l'Accord de Paris et les principaux indicateurs associés ont été discutés lors de points réguliers présidés par Jean-Laurent Bonnafé." (Rapport TCFD, p.9)

"La direction de l'engagement d'entreprise et la direction d'entreprise et la direction de la RSE sont en charge de la mise en oeuvre de la stratégie relative au climat

Représentée au Comité Exécutif du Groupe, la Direction de l'Engagement d'Entreprise, créée en 2017, est chargée de :

- renforcer les pratiques de RSE et de diversité, et ainsi faire converger tous les leviers de l'entreprise pour répondre aux grands enjeux de société ;
- définir et mettre en oeuvre les engagements en matière de développement économique, d'environnement et de transition énergétique, d'inclusion sociale et de valorisation des territoires, de diversité et de promotion des droits humains. Dans le Manifeste de l'engagement de BNP Paribas, il est ainsi rappelé que « nous allons nous mobiliser pour des causes sur lesquelles nous disposons de leviers forts, en faisant converger offre commerciale, partenariats, actions d'employeur, politiques d'achat, projets solidaires, mécénat, volontariat et intrapreneuriat... ». Cette mobilisation recouvre quatre domaines, dont celui du climat : « [...] Pour le climat, en devenant avec nos clients et partenaires, des accélérateurs de la transition énergétique et en privilégiant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, l'économie circulaire, etc. »." (*ibid.*, p.11)

"Des équipes RSE dédiées et un réseau de correspondants assurent le déploiement des politiques liées au climat dans toutes les entités du groupe.

La Direction de la RSE s'appuie sur un réseau créé en 2012, qui oeuvre dans les pôles, métiers, réseaux, fonctions et filiales afin de faciliter le déploiement de la politique RSE dans l'ensemble du Groupe. Au total, plus de 170 personnes consacrent la totalité ou la majorité de leur temps à prendre en charge les sujets RSE, y compris les sujets liés au climat, au sein de BNP Paribas.

Dans chaque entité, le responsable de la RSE reporte à un membre du Comité Exécutif afin de garantir l'intégration de ces enjeux dans la stratégie globale." (*ibid.* p.10)





## 2.3. Direction

### 2.3.1 Instances de Direction

Voir 2.2.1 Comités internes dédiés au climat

### 2.3.2 Politique de rémunération liée au climat

#### Rémunération des dirigeants

Sans préciser la place du climat dans les critères retenus, l'entreprise indique :

"La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs comprend une part variable annuelle qui évolue en fonction de critères représentatifs des résultats du Groupe, de critères liés à la RSE (à hauteur de 10 %) et d'une appréciation qualitative effectuée par le Conseil d'administration (à hauteur de 15 %).

L'attribution de la fraction de la rémunération variable annuelle liée aux critères RSE repose sur une mesure multicritères fondée sur une approche holistique des actions entreprises par le Groupe vis-à-vis de l'extérieur aux plans environnemental, sociétal et social. Cette structure de rémunération intègre trois critères pondérés chacun à 3,33 % :

- Un critère apprécié par le Conseil d'administration : évaluation des faits marquants de l'année principalement au regard des enjeux climatiques et sociaux;
- Un critère lié au marché : évaluation par des agences de notation extra-financière du positionnement de BNP Paribas par rapport à ses pairs en matière de RSE ;
- Un critère lié aux collaborateurs : alignement avec les objectifs retenus en matière de RSE dans la rémunération due au titre du plan de fidélisation attribué à des collaborateurs clés du Groupe." (Rapport TCFD, p. 8)

#### Rémunération des managers clés

BNP Paribas précise : "Depuis 2012, BNP Paribas a mis en place un tableau de bord composé d'indicateurs RSE, afin de piloter sa stratégie dans ce domaine. Le suivi de ce tableau de bord est effectué sur une base annuelle par le Comité Exécutif et le Conseil d'administration du Groupe. Neuf de ces indicateurs sont intégrés dans le calcul du plan de fidélisation à trois ans de plus de 7 700 collaborateurs clés du Groupe, où ils pèsent pour 20 % dans les conditions de versement. Deux de ces critères (mentionnés dans le Tableau 7, page 59) sont directement liés aux enjeux énergie - climat :

- Montant des financements consacrés aux énergies renouvelables ;
- Bilan d'émission de gaz à effet de serre en teqCO<sub>2</sub> /ETP (énergie consommée dans les bâtiments et déplacements professionnels)." (ibid., p.11)

## 2.4. Gestion des risques climatiques

### 2.4.1 Comité de gestion des risques liés au climat

"La fonction risques (RISK) et les entités opérationnelles sont responsables de la gestion des risques, y compris ceux liés au climat

Conformément à l'organisation interne du dispositif de contrôle permanent, les entités opérationnelles constituent la première ligne de défense. Elles regroupent les premiers acteurs du contrôle permanent, responsables de la maîtrise de leurs risques, y compris ceux liés aux facteurs environnementaux.

Au sein de ce dispositif, RISK, fonction indépendante de contrôle, est en charge de l'organisation et de la supervision du dispositif global de maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé dans son périmètre de responsabilité, dont ceux liés aux facteurs environnementaux et sociaux.

Dans ce cadre, RISK a pour mission de définir, développer, mettre en oeuvre et maintenir, en étroite collaboration avec la Direction RSE du Groupe, le cadre afférent à la gestion des risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux.

Une équipe dédiée, RISK ESG Centre of Expertise, constituée d'une dizaine de personnes, a été créée en 2020. En collaboration avec les autres parties prenantes du Groupe, cette équipe est chargée de contribuer



:

- à la définition des normes, méthodologies, indicateurs et outils internes d'analyse et de suivi des caractéristiques ESG dans les portefeuilles du Groupe ;
- au renforcement du dispositif de gestion des risques associés à ces facteurs ESG ;
- au suivi des évolutions réglementaires relatives aux risques ESG et aux travaux de place dans ce domaine ;
- à la sensibilisation et à la formation des équipes de RISK à l'incidence potentielle de ces facteurs ESG sur la gestion des risques et aux développements méthodologiques afférents.

Cette équipe participe activement au pilotage de l'ESG Action Plan. Ce programme du Groupe, conduit sous la co-responsabilité du Directeur de l'Engagement d'Entreprise et du Responsable de la Fonction Risques, vise à renforcer le dispositif ESG du groupe" (Rapport TCFD, p.11)

## 2.4.2 Processus de gestion des risques

### **Intégration des risques liés au climat au cadre conventionnel de gestion des risques de l'entité**

L'entreprise indique que les risques climatiques sont intégrés dans le processus général d'identification des risques :

"BNP Paribas met à jour continûment son inventaire des risques selon un processus cohérent et coordonné dans l'ensemble du Groupe (Risk ID). Destiné à identifier et évaluer les risques susceptibles d'affecter BNP Paribas, il repose sur la description d'un ensemble de scénarios unitaires « sévères mais plausibles » (appelés « événements de risque ») correspondant à la manière dont les types de risque auxquels le Groupe est ou pourrait être exposé seraient susceptibles de se matérialiser.

Chaque campagne d'identification des risques s'appuie sur une cartographie mondiale des facteurs de risque pour le secteur bancaire à court, moyen et long terme développée par le Groupe. Ces facteurs clés de l'évolution des risques auxquels sont confrontées les banques comprennent les développements économiques, technologiques, commerciaux, socio-politiques et environnementaux, les tendances et les menaces, ainsi que les interdépendances croissantes entre eux qui peuvent entraîner des risques accrus. Parmi les évolutions, tendances et menaces identifiées, certaines concernent des aspects et des préoccupations liées aux facteurs climatiques, environnementaux et sociaux.

Les contributeurs au processus d'identification des risques sont invités à apprécier dans quelle mesure ces développements, tendances et menaces sont significatifs pour leur périmètre, et comment ils pourraient se matérialiser en événements de risque.

La méthodologie d'identification des risques est partagée et utilisée de manière cohérente et coordonnée dans l'ensemble du Groupe." (Rapport TCFD, p.36)

L'entreprise ajoute que les risques liés au climat sont également pris en compte dans d'autres dispositifs d'identification des risques du groupe :

"Depuis plusieurs années, l'équipe des Études Industrielles et Sectorielles (EIS), au sein de la Fonction Risques du Groupe, réalise des analyses d'anticipation des principales tendances et de leurs impacts sectoriels, afin d'évaluer l'évolution des risques et opportunités pour les entreprises clientes, en particulier à cinq / dix ans. Ces analyses d'anticipation sectorielles, diffusées en interne, sont notamment utilisées pour accompagner le pilotage stratégique du portefeuille de crédit de BNP Paribas.

Ces travaux couvrent notamment les risques environnementaux, comme les risques liés au climat et la transition énergétique, ainsi que les risques associés comme ceux liés à la pénurie d'eau. Ces analyses sont mises à jour régulièrement en fonction des besoins afin de prendre en compte l'évolution des connaissances.

Ces analyses d'anticipation sectorielles comprennent en général une évaluation, selon une méthodologie détaillée, de la sensibilité des secteurs au thème étudié (par exemple la transition énergétique). Les secteurs les plus sensibles sont analysés en détail en termes d'évolution, impact, adaptation, risques & opportunités et profils des gagnants et des perdants.

Des facteurs-clés de succès et des recommandations sont identifiés pour faciliter l'évaluation des entreprises.

Ces analyses sont partagées au sein d'une instance réunissant le Directeur des Risques du Groupe, ainsi que



les principaux responsables de la Fonction Risques et, en fonction des sujets, les responsables des entités opérationnelles concernées, avant d'être diffusées à un public large en interne." (ibid., p.39)

## 2.5. Adhésions

### 2.5.1 Initiatives climatiques

"BNP Paribas est convaincu qu'il est plus efficace de traiter les enjeux climatiques, complexes et globaux, de façon collective. Dans cette optique, le Groupe est membre de plusieurs coalitions oeuvrant à la lutte contre le changement climatique, parmi lesquelles on peut citer :

- la Breakthrough Energy Coalition, qui soutient l'innovation en faveur du développement des énergies propres. Lancée lors de la COP21 par Bill Gates, cette coalition rassemble des initiatives de recherches innovantes financées par des aides publiques avec des investisseurs ;
- les travaux du Women's Forum sur les femmes et le changement climatique, avec notamment une implication forte sur l'étude publiée en mars 2021 « Les femmes menant la relance verte », qui montre l'importance d'accroître la part de femmes dans les métiers techniques et dans l'entrepreneuriat, deux aspects clefs de la lutte contre le changement climatique.

BNP Paribas est également membre de plusieurs groupes de réflexion sur les sujets de RSE, dont plusieurs portent une attention spéciale aux enjeux climatiques :

- l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDR), dont la Directrice de la RSE de BNP Paribas est membre du Conseil d'administration ;
- le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), une organisation mondiale de plus de 200 entreprises de premier plan travaillant ensemble pour accélérer la transition vers un monde durable. BNP Paribas s'implique dans les travaux de plusieurs de ses groupes de travail, dont celui sur les politiques climatiques ;
- l'association Entreprises pour l'Environnement (EpE), dont Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, est devenu en 2019 président pour une durée de trois ans. Dans ce rôle, il a contribué à mettre en avant et à promouvoir, lors de prises de position publiques, les actions et rapports d'EpE, dont l'étude « ZEN 2050 – Imaginer et construire une France neutre en carbone », qui émet notamment 14 recommandations d'actions à engager au plus tôt pour que l'objectif de neutralité carbone en 2050 reste possible. En tant que Président de l'association EpE, Jean-Laurent Bonnafé a signé, aux côtés de plus de quatrevingt- dix dirigeants d'entreprises françaises et internationales, une tribune appelant à une mobilisation collective pour faire de la relance économique un accélérateur de la transition écologique, parue dans Le Monde le 5 mai 2020 ;
- l'Hydrogen Council, qui réunit des entreprises mondiales majeures des secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie. Ces entreprises partagent la même vision à long terme : l'hydrogène peut favoriser la transition énergétique et écologique et l'atteinte de la neutralité carbone. Convaincu du rôle clé de l'hydrogène produit à partir d'énergies décarbonées, BNP Paribas a officiellement rejoint cet organisme début 2020 et y est représenté par un membre du Comité Exécutif ;
- La Task Force on Financial Services (FSTF) de la Sustainable Markets Initiative (SMI), lancée en 2020 à l'initiative du Prince Charles. Réunissant plusieurs des plus grandes banques du monde, dont BNP Paribas, ce groupe de travail reconnaît le rôle essentiel que joue le secteur bancaire dans la transition vers un avenir durable et sobre en carbone. Il s'est engagé à accélérer les efforts au sein du secteur des services financiers pour progresser vers une économie « nette zéro carbone ». (Rapport TCFD, p.21)

Enfin, "afin de contribuer au développement de méthodologies reconnues et partagées entre acteurs financiers, le Groupe :

- soutient et met en oeuvre les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et publie des informations en ligne avec ces recommandations. Outre le présent rapport, une synthèse de ces informations, intitulée « Synthèse de la gestion des enjeux liés au climat » est présentée au paragraphe 7.6 du Document d'enregistrement universel 2020 ;
- s'est également engagé auprès de la Science Based Target initiative (SBTi). Cette coalition accompagne les entreprises souhaitant se fixer des objectifs environnementaux en ligne avec ceux de l'Accord de Paris. En octobre 2020, la SBTi a publié une méthodologie pilote pour les entreprises du secteur financier, actualisée



en avril 2021. BNP Paribas teste cette méthodologie pour vérifier son applicabilité concrète en dialoguant régulièrement avec la SBTi ;

- s'intéresse aux autres méthodologies de place mesurant l'empreinte carbone des banques, par exemple Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) ;
- a signé le Collective Commitment to Climate Action (CCCA) sous l'égide de l'UNEP FI qui soutient les banques dans leur transition vers une économie net zéro et a publié un guide s'appliquant à la détermination d'objectifs par les banques signataires de la Net Zero Banking Alliance (NZBA)." (ibid., p.57)

## 2.5.2 Groupe de travail

"BNP Paribas participe activement :

- aux travaux de la Commission européenne sur la finance durable. En 2020, BNP Paribas est notamment représenté au sein du groupe de travail sur les données et l'implémentation de la Plateforme sur la Finance Durable de l'Union européenne, en charge notamment des travaux relatifs à la taxonomie européenne.
- à la Commission Climat de la Fédération Bancaire Française (FBF), avec pour objectif de soutenir et d'accélérer les stratégies Climat des banques françaises. Patrick Bader, ex-Responsable RSE de la banque de financement et d'investissement et Directeur de cette Commission y est délégué par le Groupe." (Rapport TCFD, p.21)

## 3. Stratégie climat

### 3.1. Stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris

#### 3.1.1 Cadre de mise en oeuvre et engagements climatiques

##### Description du cadre de mise en oeuvre de la stratégie climat

"Fortement engagé dans la lutte contre le changement climatique depuis 2011, le Groupe s'est fixé en 2018 l'ambition d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris. En 2021, BNP Paribas renforce cet objectif en rejoignant la Net Zero Banking Alliance lancée par l'initiative Finance de l'ONU Environnement (UNEP-FI) en amont de la COP26. BNP Paribas s'engage, dans ce cadre, à aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre avec la trajectoire requise pour financer un monde neutre en carbone en 2050." (Rapport TCFD, p.3)

##### Description des engagements politiques publics

Le Groupe BNP Paribas déclare ses engagements dans le cadre de l'Observatoire de la Finance Durable: <https://observatoiredelafinancedurable.com/fr/les-donn%C3%A9es/les-engagements-individuels-des-acteurs-financiers/>

#### 3.1.2 Axes de la stratégie d'alignement

##### Description des différents axes et leviers

Le Groupe BNP Paribas décrit comment se déclinent opérationnellement ses engagements climatiques:

"Cette ambition se décline dans tous ses métiers suivant une double dynamique : diminuer, d'une part, sa contribution au réchauffement climatique, en réduisant son soutien aux activités les plus émettrices de gaz à effet de serre et en alignant progressivement son portefeuille de crédits avec l'objectif de l'Accord de Paris ; soutenir fortement, d'autre part, la transition de ses clients particuliers, entreprises et investisseurs, par l'octroi de financements dédiés, l'adaptation des offres, la formation et la sensibilisation.

BNP Paribas étudie également attentivement les risques liés au climat susceptibles d'affecter ses activités, celles de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit, à court, moyen et long terme, et les intègre à son dispositif général de gestion des risques." (Rapport TCFD, p.3)

##### Description des procédures de suivi associés



"Enfin, le Groupe a mis en place et continue de développer des indicateurs afin de quantifier ses impacts, ses risques, sa contribution à la transition énergétique et ses progrès vers les objectifs qu'il s'est fixés." (ibid., p.3)

## 3.2. Politiques d'exclusion liées au climat

### 3.2.2 Cadre de mise en œuvre

#### Définition des politiques d'exclusion

##### Charbon

"Pour le charbon thermique, le Groupe s'est fixé un objectif de sortie, en ligne avec les trajectoires du scénario SDS (Sustainable Development Scenario) de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), compatible avec l'objectif climatique de l'Accord de Paris." (Rapport TCFD, p.22)

##### Hydrocarbures non conventionnelles:

L'entreprise rappelle sa politique d'exclusion liée aux hydrocarbures non conventionnelles prise en 2017:

"Par ailleurs, le Groupe a également adopté fin 2017 une politique mondiale de financement relative à l'exploration, la production et le transport terrestre des hydrocarbures non conventionnels :

- le Groupe a cessé ses relations avec les acteurs dont l'activité principale est l'exploration, la distribution, le marketing ou le négoce de gaz et de pétrole de schiste et/ou de pétrole issu des sables bitumineux ;
- le Groupe a cessé d'accompagner les entreprises et les infrastructures dont l'activité principale est dédiée à l'exploration, à la production et à l'exportation de pétrole ou de gaz en mer en Arctique ;
- le Groupe a également cessé le financement de projets majoritairement dédiés au transport et à l'exploration de gaz et de pétrole de schiste ou de pétrole issu des sables bitumineux." (ibid., p.22)

Cette politique a été étendue en 2020 :

"Le Groupe a étendu en 2020 ses engagements à deux zones géographiques particulièrement sensibles du point de vue du climat, de la biodiversité et des populations indigènes, avec l'exclusion des financements et des investissements dans des projets pétrole et gaz situés dans l'Arctic National Wildlife Refuge, et avec l'exclusion des exportations de pétrole par voie maritime à partir de la région d'Esmeraldas en Équateur pour ses activités de trading." (ibid., p.22)

### 3.2.3 Seuils et suivi

#### Description des seuils appliqués et des horizons associés

##### Charbon

"En 2020, le Groupe a annoncé sa volonté de réduire à zéro son exposition au charbon thermique à horizon 2030 dans les pays de l'OCDE, et à horizon 2040 dans le reste du monde. Le Groupe avait déjà pris la décision en 2017 d'exclure tout financement de projet dans le domaine du charbon thermique. À ce titre, BNP Paribas n'accepte plus aucun nouveau client dont la part de chiffre d'affaires liée au charbon thermique est supérieure à 25 %, qui développe de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon ou qui développe de nouveaux projets d'extraction de charbon thermique." (Rapport TCFD, p. 22)

L'entreprise précise l'application de la politique par la filiale BNP Paribas AM : "Dans la lignée des engagements de sortie de charbon du Groupe, BNP Paribas Asset Management a renforcé sa politique charbon, qui exclut désormais environ 1 000 émetteurs au niveau monde. Celle-ci s'applique à tous les fonds ouverts gérés activement par BNP Paribas Asset Management et deviendra la norme pour les mandats dédiés.

Ainsi, depuis janvier 2020 BNP Paribas Asset Management exclut les entreprises qui tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique et/ou dont l'extraction représente plus de 10 millions



de tonnes par an. Les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone est supérieure à la moyenne mondiale (463 gCO<sub>2</sub>e/kWh en 2019) et/ou disposant de plans d'expansion de leur capacité installée sont également exclus."

## Description des dispositifs de suivi

### Charbon

L'entreprise engage un dialogue avec les entreprises pour analyser leur compatibilité avec la trajectoire de sortie :

"En outre, BNP Paribas a intensifié son dialogue avec les entreprises déjà clientes produisant une partie de leur électricité à partir de charbon pour analyser dans quelle mesure leur trajectoire d'évolution est compatible avec les objectifs de sortie du Groupe par zone géographique. La Banque cesse dès aujourd'hui toute relation commerciale avec ses entreprises clientes n'ayant pas adopté de plan de sortie de charbon thermique compatible avec les engagements de la Banque. Après revue en 2020 de l'ensemble du portefeuille, il apparaît que la mise en oeuvre de cette politique conduira rapidement à une réduction de moitié environ du nombre d'entreprises produisant de l'électricité à partir de charbon clientes de BNP Paribas" (ibid.,p22)

Enfin, l'entreprise suit les résultats opérationnels de cette politique d'exclusion :

"Au global, cet engagement a amené BNP Paribas à exclure 435 entreprises dans le secteur des mines de charbon et de la production d'électricité à partir de charbon." (ibid., p.22)

### Hydrocarbures non conventionnelles

L'entreprise suit les résultats opérationnels de cette politique d'exclusion :

"Ces engagements se sont appliqués aux clients existants du Groupe et ont donc eu pour effet, dans certains cas, de ne plus pouvoir accompagner certains d'entre eux. Ainsi, cette politique a conduit à exclure 249 entreprises du secteur des hydrocarbures non conventionnels, et notre exposition de crédit aux spécialistes non conventionnels du pétrole et du gaz, qui s'élevait à plus de 4 milliards USD en 2016, a été réduit à zéro en 2020." (ibid., p.22)

## 3.4. Objectifs climatiques fixés

### 3.4.1 Tableau des objectifs fixés

Tableau des objectifs fixés

<i>Dimension</i>	<i>Cible &amp; unité</i>	<i>Délai</i>	<i>Couverture d'application</i>	<i>Cadre scientifique</i>	<i>Ecarts / atteintes</i>
Neutralité Carbone	NC	2050	Activités de crédits et Investissements pour compte propre	GIEC, AIE	NC
Financement des énergies renouvelables	18 Mds d'euros	2021	Banque de Financement et d'Investissement	NC	NC
Réduction de l'exposition aux activités d'exploration-production de pétrole et de gaz	-10%	2025	Crédits	Scénario SDS de l'AIE	NC
Transition écologique des navires	1 Md d'euros	2025	Crédits	NC	NC
Réduction des émissions opérationnelles	2,31 tCO <sub>2</sub> e/ETP	2021	Groupe	NC	NC
Sortie du charbon (extraction + production d'électricité)	0%	2030 (OCDE + UE) 2040 (reste du monde)	Groupe	NC	NC



## 4. Construction d'une résilience à long terme

### 4.1 Identification et intégration des risques et opportunités aux activités / produits / services

#### 4.1.2 Intégration

##### **BNP Paribas Asset Management**

"BNP Paribas Asset Management, propose une large offre de fonds verts, investis notamment dans les énergies alternatives et l'efficacité énergétique. Ils représentaient, au 31 décembre 2020, 18,4 milliards d'euros d'encours. BNP Paribas Asset Management, leader européen de fonds thématiques durables et premier acteur français de l'ISR en termes d'actifs sous gestion, continue de développer son offre. Ainsi, en 2020 :

- BNP Paribas Asset Management a lancé un fonds thématique BNP Paribas Environmental Absolute Return (EARTH), une stratégie OPCVM alternative long / short actions qui cherche à identifier les opportunités parmi les entreprises confrontées à des défis environnementaux importants ou y faisant face. Ces défis surviennent alors que la demande accrue de nourriture, d'eau et d'énergie résultant de la croissance démographique mondiale prévue de deux milliards d'ici 2050 entraînera une augmentation de la production de déchets et d'émissions de CO<sub>2</sub>, tandis que le monde vise la neutralité carbone à la même date selon les termes de l'Accord de Paris. Ces défis offrent des opportunités aux investisseurs qui cherchent à engager des capitaux pour aider à lutter contre le changement climatique.
- le fonds BNP Paribas Energy Transition poursuit sa stratégie de croissance. Ce fonds investit dans les opportunités liées à la transition énergétique découlant de l'augmentation de la demande énergétique, de l'évolution du mix énergétique et du besoin de solutions écoénergétiques pour lutter contre le changement climatique. Le portefeuille d'actions est composé de 40 à 60 sociétés européennes, asiatiques et américaines qui conduisent le changement à travers trois thèmes principaux que sont la décarbonation, la numérisation et la décentralisation. Ce fonds a été soft-closed début 2021 après avoir collecté 3,5 milliards d'euros.
- l'indice Low Carbon 100 Europe®, administré par Euronext, déjà aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris pour le climat, est désormais en ligne avec la nouvelle norme Paris Aligned Benchmark (PAB). Ce changement est effectif depuis le 10 juillet 2020." (Rapport Art. 173, p. 30)

##### **BNP Paribas Real Estate**

"L'activité gestion d'actif de BNP Paribas Real Estate propose également des fonds prenant en compte les problématiques environnementales. [...]

En 2020, BNP Paribas Real Estate a lancé le fonds EIPF, le premier fonds immobilier institutionnel européen en ligne avec l'Accord de Paris sur le climat. D'ores et déjà doté de 160 millions d'euros en capital, il vise une réduction de 40 % des émissions de GES sur son portefeuille européen à l'horizon 10 ans. Pour atteindre cet objectif, EIPF mettra en oeuvre une approche dite Best-in-progress visant à améliorer la performance environnementale des immeubles existants en Europe, dans tous les secteurs de l'immobilier. BNP Paribas Real Estate Investment Management (REIM) a développé un plan d'action sur mesure qui, associé à un engagement fort des parties prenantes, contribuera à réduire progressivement la consommation d'énergie et les émissions de GES associées des actifs du fonds. Le fonds devra quantifier son impact en termes de réduction des émissions de GES et de contribution à la transition bas carbone." (ibid., p.30)

##### **BNP Paribas Cardif**

"Grâce à la politique d'investissement de son fonds général, BNP Paribas Cardif propose une épargne responsable à ses clients assurance-vie. En effet, les contrats d'assurance-vie doivent proposer des supports en unités de comptes durables (vertes ou solidaires). C'était déjà le cas pour BNP Paribas Cardif avant l'entrée en vigueur de la loi Pacte en janvier 2020." (ibid., p.30)



## BNP Paribas Wealth Management

"BNP Paribas Wealth Management propose des produits responsables à sa clientèle d'investisseurs privés et a poursuivi en 2020 le déploiement de l'investissement responsable à travers notamment l'extension de son offre de produits et services durables dans toutes les classes d'actifs. En 2020, l'ensemble de ces actifs responsables représentait 1/3 des actifs investis du métier. Au sein des produits ISR, BNP Paribas Wealth Management a élargi en 2020 son offre de produits environnementaux et renforcé la sensibilisation de ses clients aux enjeux du développement durable, dont le changement climatique. Ces initiatives, renforcées par l'importance de la crise sanitaire qui a amené davantage d'investisseurs vers les produits financiers responsables, ont porté l'encours en fonds verts (fonds et ETF) de BNP Paribas Wealth Management (WM) à 6,7 milliards d'euros à fin 2020, en progression de 69 % depuis fin 2019." (ibid., p.30)

## Banque de financement et d'investissement

"Afin d'accompagner plus largement la transition énergétique et écologique de ses clients, BNP Paribas a développé différents outils de financement verts.

En 2020, BNP Paribas était le deuxième acteur mondial du marché des obligations vertes (green bonds) selon Bloomberg, avec 10,8 milliards d'euros en tant que teneur de livre pour ses clients.

À titre d'exemple, BNP Paribas a été sollicité par Volvo Cars, constructeur automobile, en tant que conseil en structuration verte afin d'établir un cadre de financement vert. Volvo Cars a ainsi levé 500 millions d'euros pour financer un investissement dans la production de véhicules électrifiés, avec un objectif de vente en 2025 de 50 % de véhicules électriques et de 50 % de véhicules hybrides. BNP Paribas est également très actif sur le

marché, en pleine expansion, des Sustainability Linked Loans (SLL).

Avec un SLL, les taux d'intérêt payés par l'entreprise emprunteuse dépendent de l'atteinte d'objectifs liés au développement durable, et notamment à l'environnement : les taux sont réduits si l'entreprise atteint ses objectifs et augmentent si ce n'est pas le cas. Ces crédits servent ainsi d'incitation à améliorer sa performance de développement durable sur le moyen terme. En 2020, BNP Paribas a directement souscrit à des SLL dont un des objectifs est une diminution d'émissions de gaz à effet de serre pour un montant de 4,5 milliards d'euros.

À titre d'exemple, BNP Paribas a été chef de file d'un SLL pour Cemex, un des plus grands producteurs mondiaux de ciment, dont le taux est indexé sur l'atteinte de plusieurs objectifs environnementaux comprenant la réduction des émissions de CO2 nettes et l'augmentation du recours à des sources d'énergies propres d'ici 2025." (ibid., p.22)

## Banque de détail et métiers spécialisés

### - Pour les PME-ETI :

"En France, la Banque De Détail en France (BDDF) propose des solutions pour accompagner l'ensemble de ses Clients Entreprises dans la transition énergétique et écologique. Une offre globale de solutions, recensées dans un Green Book, a été co-construite avec les autres métiers du Groupe (Arval et BNP Paribas Leasing Solutions) et le partenaire Économie D'Énergie (EDE), autour de trois domaines d'actions des Clients Entreprises pour diminuer leur consommation d'énergie : immobilier, transports et mobilité, actifs mobiliers. Un parcours Changetogreen.fr a également été développé pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Fin 2020, le soutien de l'entité à la transition énergétique pour les petites et moyennes entreprises françaises s'élevait à 3,1 milliards d'euros. Enfin, BDDF soutient spécifiquement les acteurs de la transition énergétique en mettant à leur disposition un pôle d'expertise, le Green Desk, qui accompagne déjà plus de 1 000 clients.

En Belgique, via son Sustainable Business Competence Center (SBCC), BNP Paribas Fortis propose aux entreprises son expertise et son appui pour concevoir et financer des infrastructures de production d'énergie renouvelable ou améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations. Son objectif est d'accompagner les entreprises vers un business model durable répondant notamment aux défis climatiques. En 2020, le SBCC a suivi 120 demandes de crédit pour un montant total de 383 millions d'euros de financements durables.





En Pologne, BNP Paribas Bank Polska a mis en oeuvre, en partenariat avec la banque polonaise de développement, une garantie gouvernementale appelée BiznesMax permettant de sécuriser les prêts accordés aux PME pour des investissements écologiques innovants. La garantie couvre les projets concernant l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, l'efficacité des processus, la mobilité électrique et l'économie circulaire." (ibid., p.24)

- Pour les particuliers:

BDDF a co-développé le site « monprojetrenovation.com », qui propose un parcours complet, du diagnostic énergétique jusqu'à l'identification des subventions et crédits d'impôts éligibles. Elle propose en complément des crédits Énergibio à taux préférentiels (0% ou 1 %), dédiés au financement de travaux de rénovation. En novembre 2020, le volume de crédits Énergibio a progressé de près de 30 % par rapport à 2019.

En Belgique, BNP Paribas Fortis propose des prêts énergie verte à taux préférentiel pour financer des travaux permettant de réduire la consommation énergétique des logements. Fin 2020, le montant de ces prêts verts s'élevait à 3,75 milliards d'euros. BNP Paribas a par ailleurs joué un rôle central dans le développement de l'Energy Efficient Mortgage Label, label européen pour les prêts destinés au financement de l'achat, la construction ou la rénovation d'un bien immobilier atteignant un certain degré de performance énergétique.

En Pologne, BNP Paribas Polska propose depuis septembre 2020 des crédits immobiliers verts dont le taux est réduit de 0,1 % si le bien répond à des critères stricts de certification environnementale et de consommation d'énergie au m2.

Au Royaume-Uni, BNP Paribas Personal Finance a lancé plusieurs propositions innovantes, dont une plateforme de mise en relation entre clients et installateurs (certifiés par TrustMark, organisation gouvernementale) et un partenariat avec l'entreprise énergétique E.ON, concrétisé par une offre reliant diagnostic sur des travaux d'efficacité énergétique et financement des travaux. Environ 31 millions de livres ont été engagées au Royaume-Uni en 2020 pour la rénovation des logements. En 2020, BNP Paribas a par ailleurs rejoint le UK Green Building Council, une initiative rassemblant 500 organisations du secteur du bâtiment oeuvrant pour améliorer la durabilité du bâti.

Aux États-Unis, Bank of the West propose des crédits immobiliers à un taux réduit de 0,25 % pour les projets incluant des travaux d'efficacité énergétique ou l'installation de panneaux solaires.

En France, un prêt auto écologique au taux préférentiel de 1 % est proposé aux clients pour l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un véhicule éligible au bonus écologique ou à la prime écologique d'État." (ibid., p.24)

#### 4.1.3. Evaluation du positionnement

## 5. Intégration du climat dans l'investissement

### 5.1 Place du climat dans l'ESG

#### 5.1.1 Climat dans l'analyse extra-financière (ESG-C)

##### **BNP Paribas AM**

"BNP Paribas Asset Management évalue plus de 12 000 émetteurs à travers le prisme de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d'anticiper la façon dont les risques et les opportunités associés sont susceptibles d'impacter les portefeuilles d'investissement et prendre des décisions d'investissement en toute connaissance de cause.

Les émissions de gaz à effet de serre sont un facteur systématiquement pris en compte, quel que soit le secteur d'activité." (Rapport TCFD, p.28)

##### **BNP Paribas Cardif**



"Pour l'analyse extra-financière de ses investissements, BNP Paribas Cardif collecte également des données ESG spécifiques à chaque classe d'actifs pour les intégrer dans ses processus de gestion" (ibid., p. 28)

### 5.1.3 Dispositif de sélection additionnel spécifique au Climat (ESG + C)

#### **BNP Paribas AM**

"BNP Paribas Asset Management intègre également un critère lié au climat dans l'évaluation des émetteurs souverains, via sa Stratégie Globale Sustainability qui s'appuie sur trois points principaux: transition énergétique, protection de l'environnement, égalité et croissance inclusive (les « 3Es »)." (Rapport TCFD, p. 28)

#### **BNP Paribas Cardif**

"BNP Paribas Cardif applique un filtre carbone sur les entreprises de son univers d'investissement. Ainsi, les entreprises sont classées selon leurs émissions de carbone en absolu, avec quatre notes possibles, allant de A (émissions inférieures à 100 kCO<sub>2</sub>e) à D (émissions supérieures à 10 MtCO<sub>2</sub>e). La stratégie de transition énergétique des entreprises des catégories C et D est alors notée (de 0 à 100), selon trois axes : la pertinence des politiques de transition énergétique, la cohérence du déploiement de ces politiques et l'efficacité des résultats obtenus. Les entreprises (ou émetteurs) dont la notation « transition énergétique » est faible (inférieure à 30) sont alors exclus de l'univers d'investissement." (ibid., p. 28)

## **5.2 Gestion déléguée**

### 5.2.1 Cadre du mandat

L'entreprise ne précise pas les politiques relatives à la gestion déléguée. Pour autant, des informations sont disponibles à l'échelle de BNP Paribas Cardif (voir Rapport Caractérisé de la filiale)

## **5.3 Climat dans les investissements thématiques**

### 5.3.1 Sélection des obligations vertes et des prêts verts

Sans faire mention directement au climat, le groupe BNP Paribas présente deux outils de financements verts desquels elle participe au développement : obligations vertes et Sustainability Linked Loans :

"Afin d'accompagner plus largement la transition énergétique et écologique de ses clients, BNP Paribas a développé différents outils de financement verts.

En 2020, BNP Paribas était le deuxième acteur mondial du marché des obligations vertes (green bonds) selon Bloomberg, avec 10,8 milliards d'euros en tant que teneur de livre pour ses clients." (Rapport TCFD, p.22)

"BNP Paribas est également très actif sur le marché, en pleine expansion, des Sustainability Linked Loans (SLL). Avec un SLL, les taux d'intérêt payés par l'entreprise emprunteuse dépendent de l'atteinte d'objectifs liés au développement durable, et notamment à l'environnement : les taux sont réduits si l'entreprise atteint ses objectifs et augmentent si ce n'est pas le cas. Ces crédits servent ainsi d'incitation à améliorer sa performance de développement durable sur le moyen terme. En 2020, BNP Paribas a directement souscrit à des SLL dont un des objectifs est une diminution d'émissions de gaz à effet de serre pour un montant de 4,5 milliards d'euros." (ibid., p.22)

### 5.3.2 Suivi des projets financés

L'entreprise donne des exemples d'application de sa politique :

"À titre d'exemple, BNP Paribas a été sollicité par Volvo Cars, constructeur automobile, en tant que conseil



en structuration verte afin d'établir un cadre de financement vert. Volvo Cars a ainsi levé 500 millions d'euros pour financer un investissement dans la production de véhicules électrifiés, avec un objectif de vente en 2025 de 50 % de véhicules électriques et de 50 % de véhicules hybrides." (Rapport TCFD, p. 22)

"À titre d'exemple, BNP Paribas a été chef de file d'un SLL pour Cemex, un des plus grands producteurs mondiaux de ciment, dont le taux est indexé sur l'atteinte de plusieurs objectifs environnementaux comprenant la réduction des émissions de CO2 nettes et l'augmentation du recours à des sources d'énergies propres d'ici 2025." (ibid., p.22)

## 6. Pratiques d'engagement actionnarial liées au climat

### 6.1 Exercice des droits de vote

#### 6.1.1 Climat dans la politique de vote

##### **BNP Paribas Asset Management**

"BNP Paribas Asset Management utilise ses droits de vote pour infléchir la transition énergétique de entreprises.

En ligne avec sa stratégie sur le changement climatique, BNP Paribas Asset Management a également adapté sa politique de vote et se réserve le droit de s'abstenir sur l'approbation des comptes, le quitus ou les réélections d'administrateurs d'une société qui ne communiquerait pas de manière suffisante sur ses émissions de CO2 et sa stratégie climat." (Rapport TCFD, p. 29)

"BNP Paribas Asset Management utilise également les droits de vote dont il dispose dans de nombreuses entreprises pour contribuer à l'adoption de résolutions en faveur de la transition énergétique." (ibid., p.29)

#### 6.1.2 Bilan des votes liés au climat

##### **BNP Paribas Asset Management**

##### **Transparence des résultats globaux**

L'entreprise décrit les résultats globaux de la mise en place de la politique de vote de sa filiale gestion d'actifs :

"En 2020, BNP Paribas Asset Management s'est opposé à 451 résolutions dans 66 assemblées générales (contre 61 dans 16 assemblées générales en 2019), en grande partie pour des raisons liées au climat." (Rapport TCFD, p. 29)

"En 2020, BNP Paribas Asset Management a voté pour 32 propositions d'actionnaires dans le domaine de l'environnement et du changement climatique. Le taux de soutien sur ces résolutions ressort à 94,1%, contre 90,5% en 2019."

##### **Transparence des résolutions individuelles**

Par ailleurs, l'entreprise donne des exemples concrets d'usage des droits de vote de BNP Paribas AM:

"En 2020, BNP Paribas Asset Management a poursuivi son leadership dans le domaine du lobbying climatique des entreprises, en poussant ces dernières à aligner leurs efforts de lobbying avec les objectifs de l'accord de Paris. BNP Paribas Asset Management a initié le dépôt de quatre résolutions d'actionnaires (Exxon Mobil, Chevron, Delta Airlines et United Airlines). Ces résolutions demandaient la publication d'un rapport sur les efforts de ces sociétés pour aligner leur lobbying climatique sur l'objectif « bien inférieur à 2 degrés » de l'Accord de Paris.



La résolution déposée auprès de la société Chevron a reçu un soutien historique de 53 % des votes, et suite à un dialogue approfondi, la société a communiqué un rapport incluant des détails sur les discussions que le management a mené avec des syndicats concernant l'impact de la société sur les aspects climatiques.

Les résolutions déposées auprès des sociétés Delta Airlines et United Airlines ont reçu respectivement un soutien de 46 % et 31 %. La résolution auprès d'Exxon Mobil n'a pas été soumise à l'assemblée générale, la Securities and Exchange Commission (SEC) ayant accédé à la demande de la société de l'exclure.

BNP Paribas Asset Management a décidé de présenter à nouveau cette résolution au vote des actionnaires de Delta Airlines et Exxon Mobil à l'assemblée générale de 2021. À la fin de l'année 2020, Exxon Mobil a amélioré sa communication sur le lobbying suite à ce dialogue. Grâce à l'engagement actif de BNP Paribas Asset Management, les deux plus grandes sociétés dans le secteur pétrolier ont commencé à communiquer sur le niveau de conformité de leurs activités de lobbying direct et indirect (par le biais des associations professionnelles) relatives à l'accord de Paris. Bien que ces rapports ne soient pas aussi détaillés que ceux présentés par les leaders du secteur en Europe, ceci constitue une étape prometteuse vers une plus grande transparence sur cette problématique clé." (ibid., p.29)

## 6.2 Engagement auprès des émetteurs

### 6.2.1 Climat dans les démarches d'engagement actionnarial

#### Engagement collaboratif

"Dans le cadre de la Climate Action 100+ Initiative, BNP Paribas Asset Management mène depuis 2017 un dialogue avec des entreprises en Europe, Asie et aux États-Unis figurant parmi les 100 plus émettrices de gaz à effet de serre afin qu'elles s'engagent publiquement à prendre des mesures importantes sur le changement climatique. L'objectif est également de mettre en oeuvre des stratégies avec ces entreprises pour ne plus générer aucune émission de CO2 d'ici 2050 au plus tard." (Rapport TCFD, p. 21)

## 7. Développement d'une expertise interne

### 7.1 Compétence et formation des équipes et des administrateurs

#### 7.1.1 Equipes formées

L'entreprise décrit les compétences sur les sujets énergie et climat au sein de sa direction de la RSE :

"La Direction de la RSE comporte de nombreux experts de la transition énergétique, du financement et des enjeux climatiques aux profils complémentaires :

- Astrid Behaghel dispose de 15 ans d'expérience en ingénierie de projets énergétiques, en gestion de projets à l'international et en expertise du secteur électrique ;
- Elisabeth Hipeau a 25 ans d'expérience dans différents secteurs de l'industrie, dont le raffinage et la pétrochimie, et 5 ans comme responsable de la gestion des risques ESG ;
- Nathalie Jaubert compte 23 ans d'expérience professionnelle : 11 ans en banque de marché et 11 ans à la Direction RSE de BNP Paribas, dont 6 en tant que Directrice adjointe ;
- Julie Miller a 15 ans d'expérience, dont 10 ans en banque de financement et d'investissement et près de 4 ans comme responsable de politiques RSE du Groupe, notamment sur les sujets de transition énergétique ;
- Guillaume Poupy a oeuvré près de 10 ans dans l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches RSE, tout particulièrement concernant leur transition énergétique ;
- Jacky Prudhomme a plus de 20 ans d'expérience dans l'évaluation des risques ESG, la finance durable et les investissements responsables ;
- Sébastien Soleille bénéficie de 20 ans d'expérience en transition énergétique et en développement durable, acquise au service du ministère français en charge de l'environnement, chez un acteur majeur du secteur de l'énergie et en tant que Directeur Conseil en transition énergétique." (Rapport TCFD, p.10)

Le Groupe BNP Paribas décrit en particulier l'expertise climatique présente dans sa filiale BNP Paribas Asset Management:



"Pour être en mesure d'atteindre son ambition de devenir le premier gestionnaire d'actifs durables au monde, BNP Paribas Asset Management a considérablement renforcé le personnel et les ressources de son centre d'expertise ESG. Jane Ambachtsheer, experte en investissement responsable, a rejoint BNP Paribas Asset Management en 2018 en tant que Responsable Globale Sustainability ; elle a depuis recruté des experts additionnels. Au total, le Sustainability Centre de BNP Paribas Asset Management est composé de 25 experts ESG multidisciplinaires.

Jane Ambachtsheer est, entre autres, membre de la TCFD et participe ainsi à l'avancée des travaux collectifs et apporte notamment son expérience dans l'investissement durable." (ibid., p. 20)

### 7.1.2 Administrateurs

Le Groupe BNP Paribas précise les compétences particulières existantes au sein du Conseil d'administration sur les thématiques climatiques :

"L'identification, la sélection et la recommandation des personnes susceptibles d'être administrateurs suivent un processus strict visant à s'assurer du maintien de la diversité et de la compétence collective du Conseil d'administration en considération de l'évolution de la stratégie de la Banque. À l'issue de ce processus, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises est l'un des trois domaines d'expertise clés pour 4 des 14 administrateurs de la Banque. Parmi eux, deux ont une expertise reconnue en termes de climat :

- Marion Guillou, administratrice de BNP Paribas depuis mai 2013, est l'une des 13 experts du Haut Conseil pour le Climat installé en novembre 2018 par le Président de la République Française. Cette instance, composée d'experts de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique, est chargée d'apporter un éclairage indépendant sur la politique du Gouvernement en matière de climat. Auparavant chercheuse, Marion Guillou a été présidente directrice générale de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) (2004-2012), présidente du conseil d'administration de l'École Polytechnique (2008- 2013), directrice générale de l'INRA (2000- 2004). Elle a créé l'initiative européenne sur l'agriculture, l'alimentation et le changement climatique (JPI-FACCE).

- Pierre-André de Chalendar, administrateur depuis mai 2012, contribue depuis de nombreuses années à la mobilisation des entreprises sur les questions climatiques. Président Directeur général de la compagnie de Saint Gobain depuis 2010, un acteur clé de la rénovation énergétique, il a dirigé de 2012 à 2015 le think tank Entreprises pour l'Environnement et à ce titre était un des leaders de la mobilisation des entreprises françaises au premier Business Climate Summit organisé à Paris en 2015 en amont de la COP21. Il a publié en 2016 l'ouvrage « Notre combat pour le climat. Un monde décarboné et en croissance, c'est possible », décrivant le rôle central que doivent jouer les entreprises dans le combat contre le réchauffement climatique." (Rapport TCFD, p. 7)

## 7.2 Efforts déployés

### 7.2.2 Ressources humaines

"Au total, plus de 170 personnes consacrent la totalité ou la majorité de leur temps à prendre en charge les sujets RSE, y compris les sujets liés au climat, au sein de BNP Paribas." (Rapport TCFD, p.10)

"Le pôle Banque de financement et d'investissement (CIB) a constitué une équipe de plus de 20 personnes dédiée au enjeux environnementaux et climatiques : développement du marché des Green Bonds, financement des énergies renouvelables, finance carbone, indices liés aux actions « durables »" (ibid., p.20)

## 7.3 Plans de développement

### 7.3.2 Renforcement des capacités internes

"BNP Paribas est convaincu que la sensibilisation et la formation des collaborateurs, à titre personnel et dans leur métier, sont capitales pour une bonne intégration des risques et des opportunités liés au climat au sein de tous les métiers du Groupe. C'est pourquoi BNP Paribas multiplie depuis plusieurs années les sessions de formation et de sensibilisation sur les enjeux climatiques, adaptées à différents publics, pour



l'ensemble de ses collaborateurs :

- Avec le CISL (Cambridge Institute for Sustainability Leadership) de l'université de Cambridge en Angleterre, le Groupe a lancé un programme de formation Sustainability leaders, intégrant un axe fort dédié aux enjeux climatiques, décliné sous plusieurs formes. Plus de 160 collaborateurs, répartis en quatre groupes, ont déjà suivi cette formation, dont des gestionnaires de grands comptes du Groupe ;
- Le programme de formation WeEngage, une mini-série de 6 épisodes dédiés à la finance durable et aux enjeux environnementaux actuels dont le changement climatique, a été lancé en 2020. Accessible en 5 langues aux 200 000 collaborateurs du groupe, il a déjà été suivi par près de 20 000 collaborateurs ;
- La Fresque du Climat, un jeu de prise de conscience des enjeux climatiques sous forme d'ateliers d'intelligence collective, a vu son déploiement se poursuivre au sein de diverses entités du Groupe. Bien que celui-ci ait été freiné en 2020 par la crise sanitaire, cette sensibilisation est en cours en France, en Belgique, au Luxembourg, au Portugal et au Brésil ;
- Deux axes sur trois du programme mondial d'accompagnement des collaborateurs Green Company for Employees, la promotion de la mobilité douce et l'usage durable du numérique, contribuent à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, tout au long de l'année 2020, BNP Paribas a accentué ses actions de formation aux dispositifs de gestion des risques ESG à destination des métiers de financement et des fonctions de contrôle (RISK, Conformité). En complément des modules d'e-learning sur les politiques sectorielles, disponibles en 8 langues, 12 sessions digitales ont été organisées afin de renforcer la compréhension des risques ESG et des outils de gestion associés. Plus de 650 personnes issues notamment des équipes de commerciaux et de RISK ont ainsi été formées lors de sessions animées ou co-animées par la fonction RSE Groupe.

Depuis 2012, plus de 35 000 collaborateurs ont suivi les e-learning sur les politiques sectorielles." (Rapport TCFD, p.32)



# Pilier II | Incidences sur les investissements

## Analyse des risques & des opportunités climatiques

### 1. Identification

#### 1.1. Risques & opportunités identifiés

##### 1.1.1. Tableau des risques et opportunités identifiés

"Les analyses qualitatives menées, reposant sur le jugement expert, ont conduit à l'identification des principaux risques de transition liés aux facteurs climatiques pour BNP Paribas." (Rapport TCFD, p.16)

"Une indication de l'horizon de temps auquel chaque risque est susceptible de se matérialiser est donnée : court terme (CT), jusqu'à deux ans ; à moyen terme (MT), entre trois et dix ans ; ou long terme (LT), après dix ans." (ibid, p.16)

Tableau d'identification des risques/opportunités

Risque / Opportunité identifié	Description et caractérisation	Périmètre associé	Description des canaux de transmission	Horizon de matérialisation	Indicateur
Risque stratégique et commercial	Risque de sous-performance de fonds surexposés à des secteurs d'activités ou entreprises fortement émetteurs de gaz à effet de serre, susceptibles d'être soumis à une pression réglementaire accrue ou dont l'activité décroît dans les scénarios climatiques	Gestion d'actifs	NC	MT	NC
	Risque de perte de parts de marché pour le Groupe, et notamment pour ses Filiales Arval et Leasing Solutions si celles-ci ne s'adaptent pas suffisamment à la demande de leurs clients pour des produits et services à moindre impact environnemental (véhicules électrifiés, leasing de matériels bas-carbone, etc.)	Filiales spécialisées: Arval, BNP Paribas Leasing Solutions	NC	MT	NC
Risque de crédit, de contrepartie et de règlement	Risque de crédit : hausse du prix du carbone (taxe ou quotas) venant s'appliquer aux émissions de GES des clients de BNP Paribas, notamment les plus émetteurs	Activités de financement	NC	MT	NC
Risque opérationnel	Hausse du prix du carbone (taxe ou quotas) venant s'appliquer aux émissions de GES de BNP Paribas sur son périmètre opérationnel	Interne	NC	MT	NC
	Durcissement de la réglementation sur le reporting climat, rendu difficile par le manque de données robustes et homogènes provenant de nos clients entreprises	Interne	NC	CT	NC
	Durcissement des normes environnementales (sur l'efficacité énergétique des bâtiments du Groupe, sur sa propre flotte de véhicules, etc.) susceptibles de requérir des investissements pour répondre aux nouvelles normes	Interne	NC	MT	NC
Risque de réputation	Risque de dégradation de la réputation de BNP Paribas si les parties prenantes externes ont l'impression que le Groupe n'est pas assez actif dans la lutte contre le changement climatique	Groupe	NC	CT	NC
Risque stratégique et commercial	Risque de sous-performance de fonds surexposés à des acteurs économiques particulièrement affectés par les impacts directs du changement climatique, de par leur secteur d'activité, leur implantation géographique ou leurs chaînes d'approvisionnement	Gestion d'actifs	NC	LT	NC
Risque de crédit, de contrepartie et de règlement	Évolution météorologique, notamment sur le cycle de l'eau, venant perturber les processus de production de certains des clients de BNP Paribas, et donc leurs revenus (baisse du débit des rivières ayant un impact négatif sur la production des centrales hydroélectriques, augmentation de la température de l'eau ayant un impact négatif sur la production des centrales nucléaires, par exemple)	Activités de financement	NC	MT	NC
Opportunités - Banque de Financement et d'Investissement	Croissance forte des green bonds, green loans, Sustainability Linked Loans corrélés à des critères climat, etc.	Groupe	NC	CT	NC
	Revenus générés par le financement des énergies renouvelables	Activités de financement	NC	CT	NC
	Financements et investissements dans des start-up spécialisées dans la transition énergétique	Activités de financement	NC	CT	NC
	Revenus générés par la mise à disposition de crédits carbone (Carbon Desk chez Global Markets, ClimateSeed)	Global Markets, Climate Seed	NC	CT	NC
Opportunités - Banque de détail et métiers spécialisés	Offres de crédit (crédits logement et crédits à la consommation) pour aider les ménages à financer la rénovation énergétique de leur logement (prêts hypothécaires verts, crédits à la consommation spécifiques, notamment)	Banque de détail, BNP Paribas Personal Finance	NC	CT	NC



	Développement de l'offre de BNP Paribas Leasing Solutions en matière de leasing de produits plus efficaces énergétiquement et/ou moins émetteurs de GES	BNP Paribas Leasing Solutions	NC	MT	NC
	Proposition par Arval d'un nombre accru de véhicules électrifiés pour satisfaire la demande croissante dans ce domaine	Arval	NC	MT	NC
Opportunités - Gestion d'actifs et assurance	Surperformance de fonds particulièrement exposés à des secteurs d'activités ou entreprises acteurs de la transition énergétique	Gestion d'actifs	NC	CT / MT	NC
	Développement d'offres bas-carbone : promotion immobilière bas-carbone chez BNP Paribas Real Estate, indices Climat et Fonds verts de BNP Paribas Asset Management, investissements verts dans le cadre des fonds généraux de BNP Paribas Cardif, etc.	Groupe	NC	CT	NC
Opportunités - Périmètre opérationnel	Rénovation énergétique des bâtiments (bureaux, agences...) qui permettrait de réduire la consommation énergétique du Groupe et donc les factures associées	Interne	NC	CT	NC

### 1.1.2. Comparaison des horizons identifiés avec les horizons d'investissements

"En ce qui concerne l'horizon considéré, le processus d'identification des risques nécessite d'identifier et d'évaluer des scénarios susceptibles de se produire sur un horizon temporel de trois ans, qui est celui de la planification financière de la Banque ; la méthodologie et le processus déployés pour l'identification des risques permettent également d'appréhender des risques émergents sur des horizons de temps plus longs qui peuvent correspondre à l'horizon de vision stratégique." (Rapport TCFD, p.37)

### 1.1.3. Priorisation des risques identifiés

Le Groupe BNP Paribas explicite les risques découlant des risques climatiques dans des tableaux dédiés (Voir Tableaux, Rapport TCFD, p.16), où "l'importance potentielle de chaque risque est également estimée, sur la base de jugements d'experts (entre « + », modérée, et « ++++ », très significative)." (ibid., p.16)

L'entreprise explique par ailleurs pourquoi l'activité Assurance de l'entité "n'est pas significativement identifiée comme significativement affectée par les risques physiques liés au changement climatique :

"BNP Paribas Cardif est exposé aux risques physiques directs sur son activité « Incendie, accidents et risques divers » et plus spécifiquement sur les assurances multi-risques habitation (MRH) et automobile. Cette exposition est considérée comme :

- maîtrisée, car elle porte sur des engagements courts, limités en montants, diversifiés géographiquement et faisant l'objet d'un programme de réassurance couvrant notamment les événements climatiques, lequel programme est revu chaque année ;
- limitée, compte tenu des caractéristiques des engagements et du poids des primes MRH et automobile dans son activité globale d'assurance de protection." (ibid., p.38)

## 1.2. Risques & Opportunités analysés

### 1.2.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

"BNP Paribas peut s'appuyer sur le résultat du processus d'identification des risques et l'inventaire des risques du Groupe pour effectuer des analyses qui permettent de mieux comprendre, entre autres, les scénarios climatiques et environnementaux les plus significatifs pour le Groupe et les types de risques les plus affectés par les facteurs climatiques." (Rapport TCFD, p.37)





Tableau des méthodes &amp; résultats analysés (risques)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de Comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Risques physiques	Score de facteur de risque physique	Prospectif	Trucost	RCP 8.5 du GIEC	2020, 2030, 2050	NC	Portefeuille de crédit	NC
Risques physiques	Score de risque physique	Prospectif	"Entreprise de recherche spécialisée"	NC	NC	NC	Portefeuilles d'investissements (BNP Paribas Asset Management)	NC
Risques physiques	Score de risque physique (de 1 à 100)	Prospectif	"Prestataire extérieur"	NC	NC	72 % des entreprises du portefeuille dans les deux déciles de risques le plus faible	Actifs d'entreprise détenus en direct (BNP Paribas Cardif)	NC
Risques de transition	EBITDA à risque Exposition aux actifs échoués	Prospectif	"Prestataire extérieur"	NC	NC	NC	Actifs d'entreprise détenus en direct (BNP Paribas Cardif)	NC

## 2. Explications propre à chaque risque / opportunité analysé.e

### 2.1. Méthodes et indicateurs (1)

#### 2.1.1. Méthode / outil utilisé

##### 1 - Risques physiques

##### Description de la méthode

"A la suite de l'exercice pilote réalisé en 2019, BNP Paribas a travaillé avec un prestataire de services externe (S&P TruCost) pour évaluer les risques physiques représentés dans son portefeuille de prêts dans le cadre d'un nouvel exercice pilote en 2020. Six impacts climatiques majeurs ont été modélisés : stress hydrique, élévation du niveau de la mer, inondations, feux de forêt, ouragans, vagues de chaleur" (Rapport TCFD, p.44)

"Les risques individuels sont projetés sur les trois horizons temporels et, dans chacun des trois scénarios, sur des références cartographiques globales ;

- Les actifs détenus par les clients de BNP Paribas sont appariés aux emplacements physiques correspondant de la base de données des prestataires (y compris le siège social et les usines de production) ;
- À chaque actif de l'entreprise est associé un ensemble de scores bruts de risque physique (un par risque individuel), reflétant les risques physiques à l'emplacement donné (expositions) ;
- Étant donné que certaines activités peuvent être plus vulnérables que d'autres à un risque climatique, la méthodologie introduit des sensibilités aux risques spécifiques (vulnérabilités), définies au niveau de la contrepartie ;
- Les scores physiques bruts et les sensibilités sont combinés pour produire un ensemble de scores corrigés de la sensibilité en fonction du risque, au niveau de la contrepartie ;
- Un score composite corrigé de la sensibilité est produit au niveau de la contrepartie, agrégeant tous les risques." (ibid., p. 44)

#### 2.1.2. Cadre de comparaison / scénarios utilisés

##### Description des scénarios utilisés

"L'étude pilote a été réalisée dans trois scénarios sur les changements climatiques (extrêmes, modérés et



faibles) et modélisée pour 2020, 2030 et 2050. Le scénario le plus extrême correspond à un réchauffement moyen de plus de 4°C d'ici 2100 en ligne avec le scénario RCP 8.5 du GIEC." (Rapport TCFD, p.44)

## 2.1. Méthodes et indicateurs (2)

### 2.1.1. Méthode / outil utilisé

#### **2 - Risques physiques (BNPP AM)**

##### **Description de la méthode**

"BNP Paribas Asset Management travaille avec une entreprise de recherche spécialisée qui lui met à disposition un score de risque physique. Celui-ci pourra être intégré et utilisé pour améliorer l'analyse qualitative d'investissement d'un émetteur.

Les scores de risque physique comprennent trois éléments clés : risque opérationnel, risque lié à la chaîne d'approvisionnement, risque de marché. Les scores sont normalisés afin que le risque climatique des entreprises puisse être comparé à travers différents portefeuilles. Le risque de marché est évalué selon deux mesures : l'endroit où la société génère ses ventes et la façon dont son industrie a historiquement réagi à la variabilité climatique." (Rapport TCFD, p.45)

## 2.1. Méthodes et indicateurs (3)

### 2.1.1. Méthode / outil utilisé

#### **3 - Risques physiques (BNPP Cardif)**

##### **Description de la méthode**

"BNP Paribas Cardif s'appuie sur un prestataire pour expérimenter une évaluation de l'exposition aux risques physiques de ses actifs d'entreprises détenus en direct. Sept aléas climatiques ont été étudiés : incendies, vagues de froid, canicules, stress hydrique, inondations côtières, inondations et ouragans. L'évolution de ces aléas climatiques a été analysée à long terme, d'après un scénario de changement climatique élevé" (Rapport TCFD, p.46)

Les émetteurs se voient attribuer un score de risque physique allant de 1 (risque minimum) à 100 (risque maximum)

### 2.1.3. Explication des choix

#### **Choix de la méthode**

"Cette évaluation permet de cartographier géographiquement les aléas auxquels sont confrontés les actifs physiques et d'estimer un score de risque physique pour les entreprises." (Rapport TCFD, p.46)

"Cette évaluation vise également à identifier les aléas climatiques qui présentent le plus de risque pour les portefeuilles de BNP Paribas Cardif." (ibid., p.46)

## 2.1. Méthodes et indicateurs (4)

### 2.1.1. Méthode / outil utilisé

#### **4 - Risques de transition (BNPP Cardif)**

##### **Description de la méthode**

"Deux pistes, sont explorées avec un prestataire extérieur :

- l'estimation de l'EBITDA à risque de ses portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise détenues en



direct, calculé en affectant à l'empreinte carbone de ces entreprises des prix futurs du carbone ;  
 • l'évaluation de l'exposition aux actifs échoués." (Rapport TCFD, p. 46)

## 2.2. Données (2)

### 2.2.3. Données estimées

L'entreprise ne précise pas si les données utilisées sont réelles ou estimées :

"En termes d'accès aux données, la couverture de l'évaluation des risques physiques est la suivante :

- des scores de risque opérationnel (basés sur la cartographie au niveau de l'installation) sont fournis pour plus de 5 000 entités ;
- des scores pour le risque de chaîne d'approvisionnement et le risque de marché sont disponibles pour 12 800 sociétés, couvrant 100 % des composants des indices suivants : MSCI World, MSCI EM, S&P Global Large-Mid et Barclays EUR Corporates." (Rapport TCFD, p.45)

## 2.3. Résultats (1)

### 2.3.1. Communication des résultats

#### Niveau de communication des résultats

De manière générale, l'entreprise ne communique pas de résultats détaillés mais publie une analyse qualitative de ceux-ci (Voir 2.3.2. Explication des résultats).

Toutefois, l'entreprise précise la répartition des actifs des clients entreprises du secteur Utilities par risque élevé, moyen et faible de stress hydrique (Voir Graphique, Rapport TCFD, p.45)

### 2.3.2. Explication des résultats

#### Description des résultats

"Cette évaluation a permis d'attribuer des scores de risque physique à environ 1 700 clients, représentant 200 milliards d'euros de prêts en cours. La majorité de l'échantillon présente un faible niveau de risque physique dans cette analyse.

En général, les scores de risque climatiques les plus élevés proviennent du stress hydrique dans toutes les zones géographiques, et des feux de forêt, principalement aux États-Unis. Les clients les plus exposés opèrent dans le secteur de l'électricité avec des actifs aux États-Unis et en Europe méditerranéenne, principalement en raison de leur exposition au stress hydrique et aux feux de forêts." (Rapport TCFD, p.45)

L'entreprise compare les résultats obtenus à des "normes de références" : "La comparaison globale de ces résultats par rapport à trois normes de référence (S&P Europe 350, S&P 500, S&P Asie BMI) ne montre pas de caractéristiques atypiques du portefeuille client analysées en termes d'exposition au risque physique." (ibid., p.45)

## 2.3. Résultats (3)

### 2.3.1. Communication des résultats

L'entreprise publie les résultats obtenus à l'échelle du portefeuille Actions et Obligations d'entreprise en ce qui concerne l'exposition aux risques physiques des actifs d'entreprise qu'elle détient en direct.

En ce qui concerne les aléas climatiques qui présentent le plus de risque pour les portefeuilles de BNP Paribas Cardif, l'entité présente "le score moyen des entreprises du portefeuille d'actions et d'obligations détenues en direct par BNP Paribas Cardif pour chacun des indicateurs de risque, ainsi que leurs scores maximum et minimum." (Rapport TCFD, p. 46)



### 2.3.2. Explication des résultats

#### Explication des résultats

"Les résultats 2020 classent 72 % des entreprises du portefeuille dans les deux déciles de risques le plus faible et montrent un portefeuille moins exposé que l'indice de référence." (Rapport TCFD, p.46)

"Les résultats obtenus montrent que le portefeuille d'actifs d'entreprises détenus en direct par la société serait plus exposé au stress hydrique qu'aux autres aléas climatiques, même si cette exposition demeure très limitée." (ibid., p.46)

## 4. Plan d'amélioration continue

### 4.2. Pistes d'amélioration

#### 4.2.2. Méthodologiques

Sur la mesure de risque physique :

"Néanmoins, compte tenu de la nature évolutive de ces méthodologies, cette analyse sera progressivement affinée au fil du temps, tout comme les données utilisées." (Rapport TCFD, p.45)



# Pilier III | Incidences des investissements

## Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

### 1. Identification

#### 1.1. Exposition à des activités / énergies à enjeux climatiques

##### 1.1.1. Tableau des expositions étudiées

Tableau des expositions aux activités et énergies à enjeu

Dimension	Scénario / Cadre de comparaison	Fournisseur	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes	Utilisation / intégration
Part du charbon dans l'extraction d'énergies fossiles financées	NC	NC	1,50%	NC	NC	Suivi de la stratégie de sortie du charbon thermique
Part du charbon dans le mix électrique financé (en capacité)	NC	NC	10,40%	NC	NC	Suivi de la stratégie de sortie du charbon thermique
Mix électrique financé par BNP Paribas	NC	NC	42,2% de sources fossiles 34,7% de sources renouvelables	NC	NC	NC
Mix énergétique primaire financé par BNP Paribas	NC	NC	pourcentage de charbon beaucoup plus faible que le mix mondial	NC	NC	NC

#### 1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (1)

##### 1.2.1. Méthodes

###### Mix électrique financé par BNP Paribas

Le mix électrique est calculé sur la base de la génération

##### 1.2.3. Résultats et suivi

###### Analyse des résultats

BNP Paribas détaille les résultats dans un graphique et les compare au mix mondial d'après l'AIE. L'entreprise fournit un phrase d'explication : "En 2020, avec 42,2 % de sources fossiles (gaz, charbon et pétrole) et 34,7 % de sources renouvelables (hydraulique, éolien, solaire et autres renouvelables), il se compare favorablement au mix de l'AIE qui a 63 % de fossiles et 26,6 % de renouvelables" (Rapport TCFD, p.52)

###### Analyse de l'évolution

BNP Paribas fournit les résultats obtenus depuis 2017.

#### 1.2. Détails propre à chaque exposition étudiée (2)

##### 1.2.1. Méthodes

###### Mix énergétique primaire financé par BNP Paribas

##### 1.2.3. Résultats et suivi

###### Analyse des résultats

"Avec un pourcentage de charbon beaucoup plus faible que le mix mondial, le mix énergie primaire du



Groupe se compare favorablement au mix mondial calculé par l'AIE." (Rapport TCFD, p.52)

## Analyse de l'évolution

BNP Paribas fournit les résultats obtenus depuis 2017.

### 1.3. Incidences analysées

#### 1.3.1. Tableau récapitulatif des méthodes et des résultats

Tableau des méthodes & résultats analysés (incidences)

Dimension analysée	KPI et unité	Type d'indicateur (historique ou prospectif)	Fournisseur	Scénario / cadre de comparaison	Horizon	Résultats	Couverture	Cibles et écarts / atteintes
Mix électrique financé par BNP Paribas (PACTA)	Mix électrique financé (en capacité)	Historique	NC	SDS OCDE (AIE)	2025	NC	NC	NC
Intensité CO2 du portefeuille de crédit (PACTA)	Intensité CO2 (gCO2/kWh)	Prospectif	NC	SDS OCDE (AIE)	2030	en ligne avec le scénario SDS OCDE, de l'AIE jusqu'en 2030	Portefeuille de crédits accordés aux énergéticiens	NC
Carbon Impact Analysis	Température de portefeuille	Historique	Carbone 4	NC	NC	Portefeuille Actions : 2,6°C Portefeuille Obligations : 2,4°C	BNP Paribas Cardif	NC
Science-Based 2°C Alignment	Température de portefeuille	Historique et Prospectif	I Care	NC	NC	Portefeuille Actions : 3,5°C Portefeuille Obligations : 2,8°C	BNP Paribas Cardif	NC

## 2. Emissions de GES induites par les investissements

### 2.1. Emissions de GES

#### 2.1.1. Tableau des émissions de GES induites

L'entreprise indique que ses filiales BNP Paribas AM et BNP Paribas Cardif estiment les émissions de GES induites par leurs investissements. Pour autant, l'entreprise ne diffuse pas les données relatives à ces estimations :

"BNP Paribas Asset Management mesure et publie l'empreinte carbone de ses portefeuilles, une estimation des émissions de GES financées. L'approche s'appuie sur l'empreinte carbone de chaque entreprise du portefeuille, l'empreinte carbone de celui-ci étant la moyenne pondérée des empreintes carbone de chaque entreprise détenue. L'empreinte carbone du fond correspond ainsi à la part des émissions des sociétés qui peut lui être allouée, compte tenu du pourcentage de détention de chaque entreprise. Ces statistiques apparaissent dans les rapports mensuels des fonds et sont comparées aux émissions des indices de référence.

À ce stade seules les émissions directes et indirectes (Scopes 1 et 2) des entreprises sont prises en compte." (Rapport TCFD, p. 54)

## 3. Explications propre à chaque analyse d'alignement

### 3.1. Méthodes et indicateurs (1)

#### 3.1.1. Méthode / outil utilisé

##### Méthodologie PACTA

##### Description de la méthode

"Depuis 2018, BNP Paribas s'est engagé en tant que membre fondateur et contributeur, avec quatre autres banques internationales (les banques de Katowice), à décliner la méthodologie PACTA et à mesurer



l'alignement de son portefeuille de crédit avec l'objectif climatique de l'Accord de Paris, en commençant par cinq secteurs fortement carbonés (l'extraction d'énergies fossiles, la production d'électricité, le transport, l'acier et le ciment)." (Rapport TCFD, p.52)

"La méthode, adaptée pour chaque secteur, s'appuie sur des scénarios de référence utilisés et développés par des organisations indépendantes, comme, par exemple, ceux de l'AIE." (ibid., p.52)

"En 2020, BNP Paribas a poursuivi ses travaux pour élargir ses analyses aux secteurs du Transport maritime et de l'Oil&Gas." (ibid., p.52)

"L'application de la méthodologie PACTA au portefeuille de crédit des entreprises du secteur de l'électricité a permis de calculer deux indicateurs de mesure de l'alignement. Ces calculs s'appliquent sur 90 % du portefeuille de crédit et proposent une vision du portefeuille fin 2020 et une projection à horizon 2025." (ibid., p.53)

"La projection réalisée prend en compte :

- la stratégie des clients du Groupe qui les conduit à modifier leurs sources de production d'électricité ; et
- l'impact de l'engagement pris par le Groupe de ne plus financer d'entreprises utilisant du charbon pour produire de l'électricité en 2030 dans l'Union européenne et dans les pays de l'OCDE et en 2040 dans le reste du monde." (ibid., p.53)

### 3.1.2. Cadre de comparaison / scénario utilisé

#### Explication du scénario utilisé

"BNP Paribas a choisi d'utiliser le Sustainable Development Scenario (SDS) développé par l'AIE sur le périmètre de l'OCDE comme référence pour être cohérent avec l'ambition du Groupe d'être en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris." (Rapport TCFD, p.53)

### 3.1.3. Explication des choix

#### Choix de méthode

L'entreprise justifie la couverture sectorielle de la méthode PACTA : "Ces cinq secteurs représentent environ 75 % des émissions directes de CO2 liées à l'énergie dans le monde selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE)" (Rapport TCFD, p.52)

#### Choix de scénario

"Le choix de ce scénario, plus ambitieux que le SDS au niveau mondial, est également cohérent avec le portefeuille de producteurs d'électricité financés par BNP Paribas qui opèrent majoritairement dans la région OCDE." (ibid., p. 53)

## 3.1. Méthodes et indicateurs (2)

### 3.1.1. Méthode / outil utilisé

#### Carbon Impact Analysis (BNP Paribas Cardif)

"Ces deux méthodes se basent principalement sur le scénario 2°C (2DS) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Les performances climat des entreprises sont analysées et comparées à ce qu'elles devraient être dans un scénario bas carbone, et l'écart de performance est converti en « température équivalente »." (Rapport TCFD, p. 54)



### 3.1. Méthodes et indicateurs (3)

#### 3.1.1. Méthode / outil utilisé

##### Science-Based 2°C Alignement (BNP Paribas Cardif)

"Ces deux méthodes se basent principalement sur le scénario 2°C (2DS) de l'Agence Internationale de l'Energie. Les performances climat des entreprises sont analysées et comparées à ce qu'elles devraient être dans un scénario bas carbone, et l'écart de performance est converti en « température équivalente »." (Rapport TCFD, p. 54)

### 3.3. Résultats (1)

#### 3.3.1. Communication des résultats

##### Résultats quantifiés par au moins un indicateur

L'entreprise publie 2 indicateurs :

- Mix électrique, en capacité
- Intensité CO2 du portefeuille

##### Niveau de communication des résultats

L'entreprise communique les résultats à l'échelle du portefeuille de crédits de l'entreprise

#### 3.3.2. Explication des résultats

##### Description des résultats

###### - Mix électrique :

"Le calcul du mix électrique, en capacité, selon la méthodologie PACTA, montre également un portefeuille de crédit moins carboné et plus orienté vers les énergies renouvelables à la fois en 2020 et à horizon 2025 quand on le compare au scénario SDS OCDE de l'AIE" (Rapport TCFD, p. 53)

###### - Intensité carbone :

"L'intensité CO2 du portefeuille est le deuxième indicateur calculé dans le cadre des travaux PACTA. Illustrée Figure 21, elle est inférieure à la moyenne mondiale, et en ligne avec celle du SDS OCDE de l'AIE jusqu'en 2030" (ibid.,p.53)

### 3.3. Résultats (2)

#### 3.3.1. Communication des résultats

L'entreprise publie les résultats pour les poches Actions et Obligations

#### 3.3.2. Explication des résultats

"Les températures des portefeuilles résultant de l'application des deux méthodes sont significativement différentes : celles issues de la méthode SB2A sont nettement moins élevées. Cela s'explique notamment par le fait que la méthode CIA prend en compte la performance carbone liée à l'activité actuelle de l'entreprise sans intégrer les dynamiques de réduction passées ou annoncées de l'entreprise, ce qui a comme conséquence de tirer vers le haut le calcul d'une « température équivalente de portefeuille ».

En présentant les résultats de ces deux méthodes, BNP Paribas Cardif souhaite contribuer aux débats de place. La recherche et l'assimilation de nouveaux indicateurs pertinents permettent d'intégrer des objectifs climatiques aux décisions d'investissement de long terme." (Rapport TCFD, p. 54)





### 3.3. Résultats (3)

#### 3.3.1. Communication des résultats

L'entreprise publie les résultats pour les poches Actions et Obligations

#### 3.3.2. Explication des résultats

"Les températures des portefeuilles résultant de l'application des deux méthodes sont significativement différentes : celles issues de la méthode SB2A sont nettement moins élevées. Cela s'explique notamment par le fait que la méthode CIA prend en compte la performance carbone liée à l'activité actuelle de l'entreprise sans intégrer les dynamiques de réduction passées ou annoncées de l'entreprise, ce qui a comme conséquence de tirer vers le haut le calcul d'une « température équivalente de portefeuille ».

En présentant les résultats de ces deux méthodes, BNP Paribas Cardif souhaite contribuer aux débats de place. La recherche et l'assimilation de nouveaux indicateurs pertinents permettent d'intégrer des objectifs climatiques aux décisions d'investissement de long terme." (Rapport TCFD, p. 54)



# Pilier IV | Transparence & Communication

## *Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients*

### **1. Format et efforts de présentation de l'exercice**

#### **1.1 Consolidation des informations relatives au climat**

##### 1.1.1 Forme du rapport

Les informations sont présentées dans un rapport dédié au climat

##### 1.1.3 Dissociation climat/ESG

Le rapport se concentre sur le climat

#### **1.2 Structure de publication des informations**

##### 1.2.1 Plan type

Oui, selon les préconisations de la TCFD

#### **1.3. Récapitulatifs des KPI, résultats et des objectifs**

##### 1.3.2. Liste / tableau des KPI et résultats d'analyses

Les principaux KPI sont recensés dans un tableau en fin de rapport (voir Tableau, Rapport TCFD, p. 58)

##### 1.3.3. Liste / tableau des objectifs

Les principaux objectifs sont recensés dans un tableau en fin de rapport (voir Tableau, Rapport TCFD, p. 58)

#### **1.4. Visualisation des enjeux et des structures**

##### 1.4.2. Gouvernance

Un schéma précise l'implication du CA et de deux de ses comités sur les sujets climatiques (voir Schéma, Rapport TCFD, p.6)

Un schéma précise l'organigramme de la Direction de la RSE (voir Schéma, ibid., p.10)

##### 1.4.3. Stratégie et objectifs

L'entreprise synthétise sa prise en compte des enjeux climatiques dans un schéma. (voir Schéma, Rapport TCFD, p.18)

Par ailleurs, un diagramme de Sankey permet d'illustrer les liens entre les facteurs de risque liés au changement climatique et les types de risques du Groupe. (voir Diagramme, ibid., p.37)

L'entreprise illustre son dispositif de gestion des risques ESG, dont ceux liés au climat, dans un schéma (voir Schéma, ibid., p.48)

#### **1.5. Éléments de pédagogie**

##### 1.5.1. Sur les enjeux climatiques

Les éléments liés au climat sont clairement mis en avant dans le rapport.

Le rapport est très exhaustif sur les risques liés au climat auxquels est soumise l'entreprise



### 1.5.2. Sur les outils et les méthodes déployés

Transparence et clareté sur les critères de la rémunération variable annuelle des dirigeants mandataire et sociaux (accompagnée d'un schéma)

BNP Paribas détaille de manière claire, dans des tableaux, l'ensemble des méthodes et outils déployés

## 2. Communication sur le climat

### 2.1. Stratégie de communication (relative au climat)

#### 2.1.2. Leviers de communication

"BNP Paribas organise fréquemment des réunions ciblées avec ses clients sur le thème de la transition énergétique et écologique. En 2020, la pandémie a limité l'organisation de tels événements, et plusieurs d'entre eux ont été reportés à 2021. Toutefois la Covid n'a pas empêché d'en réaliser de nombreux, essentiellement de façon virtuelle, dans une quinzaine de pays européens, rassemblant environ 1 000 clients (entreprises et investisseurs) autour d'intervenants du Groupe, de représentants de clients ou d'autres experts et personnalités. En 2020, le thème principal de ces événements a été les stratégies climat des entreprises." (Rapport TCFD, p. 24)

Par ailleurs, la banque indique sensibiliser au quotidien ses clients particuliers: "La Banque De Détail en France a développé l'application Mon Empreinte Carbone sur les applications mobile MaBanque BNPP et Hello bank! pour permettre aux clients d'estimer l'empreinte carbone de leurs dépenses du quotidien. L'intention est de sensibiliser les clients aux ordres de grandeurs des émissions associées à leurs dépenses et de les mettre en regard de la moyenne nationale et des objectifs d'émissions compatibles avec l'Accord de Paris afin de les inciter à l'action. Des conseils et offres leurs sont proposés pour réduire leur empreinte carbone.

De façon similaire, aux États-Unis, Bank of the West a lancé en 2020 un compte chèque 1 % for the Planet. Celui-ci fournit aux clients un outil de suivi du carbone leur permettant de visualiser l'impact de chaque achat effectué avec leur carte de débit." (ibid., p. 26)

### 2.2. Conseils financiers sur les produits et services relatifs au climat

#### 2.2.1. Relation client

Des gestionnaires de grands comptes ont suivi des formations dédiées aux enjeux climatiques (Voir PI 7.1.1 Equipes formées)

"En 2019, la Banque De Détail en France (BDDF) a créé pour la région Ile de France le Green Desk Ile de France Entreprises ; ce pôle de compétences tourné vers les métiers de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et leur chaîne de valeur, a pour objectif de mettre à disposition des clients de BDDF toutes les compétences nécessaires, tous les types d'acteurs des énergies renouvelables, de financer leurs besoins, et de devenir une référence dans le domaine. À fin 2020 il accompagne déjà plus de 1 000 clients" (Rapport TCFD, p. 31)

#### 2.2.2. Connaissance de la préférence des clients

L'entreprise détaille une initiative menée par sa filiale BNP Paribas Wealth Management : "En 2020, BNP Paribas Wealth Management a accéléré sur ses différents territoires le déploiement de son questionnaire pédagogique, myImpact.

Ce questionnaire de 7 à 20 questions, accompagné d'éclairages pédagogiques et co-créé avec les clients, permet à chacun d'exprimer ses préférences et priorités en matière de développement durable, ainsi que la façon dont il souhaite contribuer. Ayant mieux identifié ses convictions, chaque client peut dès lors s'orienter, avec l'aide de son conseiller, vers des solutions patrimoniales et financières durables conformes à ses objectifs. Il ressort aujourd'hui de myImpact une préférence nette des clients pour l'Objectif de Développement Durable numéro 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques)." (Rapport TCFD, p. 31)

